



nouvelles
pratiques
sociales

APPEL À CONTRIBUTIONS
Volume 30, numéro 2 (PRINTEMPS 2019)

Dossier :
AUX LISIÈRES DE L'ART, DE L'INTERVENTION ET DE LA JUSTICE SOCIALE

DATE LIMITE POUR LES RÉSUMÉS : 1^{ER} JUIN 2018
DATE LIMITE POUR LES ARTICLES : 5 SEPTEMBRE 2018

RESPONSABLES

Sylvie FRIGON

Professeure titulaire, Département de criminologie, Université d'Ottawa; titulaire de la Chaire facultaire « La prison dans la culture, la culture dans la prison », Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa, Ontario, Canada ; et Associée de recherche principale, Peterhouse, University of Cambridge, Grande-Bretagne

Claire JENNY

Chorégraphe – Cie Point Virgule et « Experte Nationale Danse à l'école », France

PRÉSENTATION DU DOSSIER

Quels liens existe-il entre art, intervention et justice sociale ? Que signifient les expressions : intervention, pratique, intervention individuelle, communautaire, engagement social, changement social ? Tout d'abord, comment définir « intervention » et « art » ? Une simple recherche *Google* recense au moins 29 synonymes d'intervention. Ici, nous explorerons les interventions visant le changement social. Donc, comment ceci s'articule-t-il ? Comment l'art intervient-il sur le social ? Comment le social peut-il être appréhendé par l'art ? Comment l'art et la culture conjugués à une approche de changement social peuvent-ils transformer des institutions, des pratiques ou à tout le moins en atténuer les conséquences difficiles ? Comment éviter l'instrumentalisation de l'art ? Comment parler de résistances et de résiliences ? Que veut dire Art, avec un grand A ?

Ici et ailleurs, des artistes animent des processus artistiques *participatifs* avec différentes collectivités dans le but de générer un changement social favorable (Art for Social Change Project,

2016). Le projet de recherche national, Art for Social Change Project (ASC! Project), s'attarde, depuis 2013, à mieux comprendre l'évolution de ces pratiques au Canada, plus particulièrement en ce qui touche l'évaluation, l'enseignement et l'apprentissage, et les partenariats. Toujours selon ce rapport, plusieurs expressions telles que : art pour le changement social, art engagé, *community arts*, animation culturelle, *community cultural development*, médiation culturelle, art social et art participatif, existent.

Dans le cadre de l'ASC! Project et de ce rapport, nous définissons l'art pour le changement social (ACS) comme des œuvres réalisées collectivement par des groupes de personnes (qui peuvent ou non se reconnaître comme artistes) sur des sujets qui les touchent, en un processus animé par une artiste ou un groupe d'artistes. ... l'ACS s'inscrit dans une recherche de justice sociale, environnementale et politique, et constitue une forme de démocratie culturelle (ASC! Project, 2016, p. 1).

Qui plus est, les frontières de l'intervention sociale sont étendues et ouvertes et celle-ci peut comprendre « une action individuelle, familiale, de groupe ou collective, menée par des acteurs des réseaux publics et communautaires visant à minimiser ou éradiquer les conditions sociales indésirables et à maximiser les conditions idéales au bien-être et à la dignité » (Gaudreau *et al.*, 2015, p. 4).

Au cours des dernières décennies, ce champ s'est énormément développé malgré que peu d'études se sont penchées directement « sur les pratiques liées à l'art communautaire, comparativement à celles portant plus globalement sur le secteur des arts et de la culture ». (ASC! Project, 2016, p. 1). Il est éclairant de noter que le domaine de l'art pour le changement social (ASC) comprend 173 organismes répertoriés dont 46 sont en activité depuis plus de 20 ans. Par ailleurs, depuis 2010 seulement, 20 organismes ont été créés (ASC! Project, 2016).

En empruntant la voie/voix de l'art, comment créer de la beauté à même la souffrance ? Comment les initiatives artistiques citoyennes nous permettent-elles de penser des institutions du *dedans* et du *dehors*? En plus d'être potentiellement transformatrice et peut-être, parfois même, « thérapeutique » (sans être pour autant leur visée), quel est l'impact possible de l'intervention artistique ou culturelle sur le mieux-être individuel et collectif ? Quelles sont les passerelles offertes par la création entre justice sociale et transformation sociale ? Quels en sont les ressorts, les dilemmes, les limites et les forces ?

Dans la préface de notre livre sur la danse en prison (Frigon et Jenny, 2009), David Le Breton suggère que « La danse en prison est une forme de l'impensable (...). La prison est écrasement là où la danse est délivrance (Le Breton, 2009, p. 7). Ainsi, « [l]orsque le détenu plonge à corps perdu, mais sous l'égide de la chorégraphe, dans la trame de ses échecs et de ses blessures d'enfance, un travail de remise au monde, de purification intérieure s'opère » (Le Breton, 2009, p. 10).

Là où se rejoindraient processus de création et processus clinique serait alors un *socle d'humanité*, une humanité reliée à d'autres (intersubjectivité) se scellant dans un « rapport à », une humanité incluant sensibilité, émotion, surprise. La puissance de créer d'un artiste tiendrait à sa capacité de « toucher » ce qui fait humanité chez l'humain et entre les humains (...) (Cyfali *et al.*, 2015, pp.232-233).

Le documentaire *Entre les frontières* sorti le 11 janvier 2017, qui relate l'expérience d'un atelier de « théâtre forum » (inspiré des méthodes du Théâtre de l'Opprimé d'Augusto Boal) mené avec les demandeurs d'asile africains d'un camp de rétention israélien raconte cette puissance de créer (http://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=245005.html). Le théâtre peut-il constituer un outil de transformation sociale et politique ? C'est la question que pose ce documentaire. Il est impossible, à l'aune de l'actualité récente, de ne pas faire un parallèle avec la France et ses voisins européens aux prises avec la désormais fameuse « crise des migrants ». Mais aussi au Québec et au Canada. En délaissant une démarche exclusivement compassionnelle pour faire à nouveau des migrants les acteurs de leur propre histoire, *Entre les frontières* « renouvelle notre regard émoussé par la litanie désespérante de l'actualité, et réactive notre capacité d'empathie », car, comme dit Peachum dans *L'Opéra de quat'sous* de Brecht : « L'homme possède une redoutable aptitude à se rendre insensible pour ainsi dire à volonté ».

Par ailleurs, Cyfali, Giust-Desprairies et Périlleux nous préviennent : des questions restent posées, méritant de nuancer les positions et de garder, dans tout dispositif, la vigilance de la pensée critique. Passer par une approche de création « (...) ou construire des dispositifs à partir d'une pensée ou d'une pratique créative ne protège pas, magiquement, du réel qui fait obstacle. L'art peut-il être récupéré pour atténuer des situations institutionnellement intolérables ? Être un pansement sur l'impossibilité de transformer une réalité inacceptable ? N'existe-t-il pas le danger d'une esthétisation du savoir et celui d'une idéalisation de l'art ? (Cyfali *et al.*, 2015, p. 235)

Dans le cadre de ce dossier thématique, nous nous proposons d'explorer des questions permettant de mieux comprendre les enjeux et les défis liés aux axes suivants :

Axe 1. Quels liens existe-il entre l'art, le changement social et la justice sociale dans différents milieux ouverts et/ou fermés (prison, hôpital, école, etc.) ?

Axe 2. Comment situer historiquement le renouveau de l'art et de l'intervention sociale (sous ses multiples formes) et comment comprendre théoriquement ces développements ? Comment, par exemple, les recherches basées sur les arts peuvent apporter un éclairage novateur pour penser ces questions ?

Axe 3. Quelles sont des pistes de réflexion porteuses autour des arts et des modes d'expressions urbaines, souvent informelles (graffiti, arts de la rue, slam, cirque, marche des femmes, printemps érable) et leur portée politique ?

Axe 4. Quelle place occupent les arts comme mode d'intervention des pratiques pédagogiques (p. ex. : littératie) ?

Axe 5. Comment situer les jeux vidéo et l'internet comme formes d'expression artistique et d'engagement social (p. ex. : la figure de superhéro) ?

Dans ce dossier, nous souhaitons favoriser une certaine capillarité des recherches et des pratiques, encourager la transversalité. Cela fait écho à l'enjeu où la notion de lisière – voire de limite entre art, intervention et justice sociale – est sujette à des déplacements, à des dépassements, à des limites, des dérives potentielles et controverses. Nous proposons d'esquisser une réflexion autour de l'alliance de ces mots : art, intervention et justice sociale, car nous croyons, comme Aurélie Filipetti, ancienne ministre de la Culture en France que « la culture est un vecteur de lutte contre les inégalités ».

Nous sollicitons des contributions originales provenant d'artistes engagé.e.s, de chercheur.e.s, de théoricien.ne.s, de praticien.ne.s et d'activistes qui mobilisent l'art (danse, théâtre, écriture, art visuel, pour ne nommer que ceux-ci) pour penser, théoriser, agir sur/avec/pour des milieux d'intervention ouvert ou fermé, institutionnel ou communautaire, du dedans et du dehors, par exemple. Nous souhaitons comprendre comment l'art peut se penser, s'articuler avec et pour des groupes souvent invisibles ou marginalisés. Nous pensons ici aux jeunes en difficultés ; aux personnes en situation de pauvreté, d'exclusion sociale, de maladie ou de handicap ; aux personnes incarcérées ou enfermées (prison, santé mentale) ; et aux personnes âgées. Nous tenons à faire une place importante aux projets visant la diversité provenant et intervenant auprès de différents groupes sociaux, ethniques, de sexe, de classe, d'orientation sexuelle. Il s'agit, dans ce dossier, de donner à voir et à entendre les dispositifs empruntés dans des situations concrètes ; quelles sont les esthétiques privilégiées, les questions éthiques soulevées ?

Dans le but de favoriser un dialogue scientifique et de recenser des approches diversifiées, les contributions provenant de chercheur.e.s de l'ensemble de la francophonie, de l'Amérique du Nord, de l'Amérique Latine, de l'Afrique et de l'Europe seront particulièrement bienvenues.

Nous sommes persuadées que la pratique de l'art, que ce soit en tant que spectateur ou en tant que créateur, propose d'autres chemins pour appréhender le monde, de s'y situer et d'agir. Les langages artistiques sont d'utilité publique : l'art doit exister en tous lieux, tous domaines composant des fragments qui se relient les uns aux autres en un réseau au-dessus d'obscurs abysses qui partagent un socle commun : la rencontre citoyenne.

CONSIDÉRATIONS TECHNIQUES

DATES DE TOMBÉE

- Les auteur.e.s doivent soumettre un résumé de leur article **avant le 1er juin 2018** par courrier électronique à *Nouvelles pratiques sociales* (nps@uqam.ca)
- Les articles, en version anonyme, doivent être soumis **avant le 5 septembre 2018** par courrier électronique à *Nouvelles pratiques sociales* (nps@uqam.ca).

NORMES DE PRÉSENTATION DES ARTICLES

- Vous trouverez le guide pour la présentation des articles sur notre site Web (<https://nps.uqam.ca/contribution/guide-de-presentation.html>).
- Les résumés doivent comporter tout au plus 2 500 caractères, espaces compris. Les articles soumis ne doivent pas comporter plus de 35 000 caractères (espaces compris), notes, bibliographie et tableaux inclus.
- Enfin, rappelons que les textes soumis doivent être inédits, c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas avoir fait l'objet d'une publication antérieure.

Pour toute question relative à ce dossier thématique, les auteur.e.s sont invité.e.s à communiquer avec les responsables du dossier :

Sylvie FRIGON

Professeure titulaire, Département de criminologie ; titulaire de la Chaire facultaire « La prison dans la culture, la culture dans la prison », Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa, Ontario, Canada ; et Associée de recherche principale, Peterhouse, University of Cambridge, Grande-Bretagne

COURRIEL : sfrigon@uottawa.ca

Claire JENNY

Chorégraphe – Cie Point Virgule et « Experte Nationale Danse à l'école », France

COURRIEL clairejenny@free.fr

BIBLIOGRAPHIE

- ART FOR SOCIAL CHANGE PROJECT (ASCI PROJECT). (2016). *Où est l'art pour le changement social ? Rapport sur l'état de la situation au Canada*. Burnaby : Simon Fraser University. Récupéré de : https://icasc.ca/sites/default/files/resource_attachments/stateoftheheart_fr_0.pdf
- CIFALI, M., F. GIUST-DESPRAIRIES, T. PERILLEUX. (2015). Conclusion. Dans M., Cifali, F. Giust-Desprairies et T. Périlleux (éds). *Processus de création et processus cliniques* (pp. 231-240). Paris: Presses universitaires de France.
- GAUDREAU, L., DESGAGNÉS, J.-Y., DUPÉRÉ, S., VÉZEAU, C., GARANT, S., TURGEON, M., LAMBERT, É. ET GUÉRARD, H. (2015). *Populations marginalisées et intervention sociale en contexte de ruralité*. Lévis : UQAR et GRAP Lotbinière.
- LE BRETON, D. (2009). La danse en prison, une échappée belle des cellules. Dans Frigon, S. et Jenny, C. *Chairs incarcérées : Une exploration de la danse en prison* (pp.7-11). Montréal : Les éditions du Remue-ménage.